





Les travaux de rétablissement de la continuité écologique

CARACTERISTIQUES

Date → Eté 2018



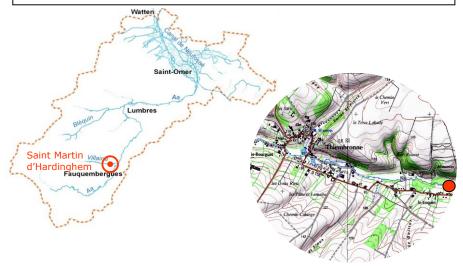


Ouvrage avant et après travaux

- Objectifs → Restaurer la continuité écologique des cours d'eau
- Actions réalisées → Effacer l'ancien vannage
- Financement → Agence de l'eau Artois-Picardie, Région Hauts de France, Fédération Nationale de la Pêche en France
- Maître d'Oeuvre → FDAAPPMA62
- Délégation maîtrise d'ouvrage >
- Entreprise → Forêts et paysages (59)
- Evaluation écologique → Pas de donnée actuellement
- Suivi de l'ouvrage → Sans objet

Fiche N° RCE-19- Seuil de Willametz

Saint-Martin d'Hardinghem



- Ouvrage → Seuil de willametz ROE34079
- Commune → Saint Martin d'Hardinghem (62)
- Cours d'eau → Vilaine
- Modification règlement d'eau → AP -
- Classement L-214-17 → Liste 1
- Coût des travaux → -
- Linéaire rendu accessible → 3,8 km,

DOCUMENTATION